

PRODUIT : JIFFY

SECTION 01 : IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT.....SLUYTER COMPANY LTD.
 375 Steelcase Road East
 Markham, Ontario L3R 1G3
 Canada
 Tel (905) 475-6011
 Emergency # Call CANUTEC (613) 996-6666

DATE DU PRÉPARATION.....MAI 29/09

NOM CHIMIQUE.....JIFFY

UTILISATIONS DU PRODUIT.....NETTOYEUR DEGRAISSEUR.

FAMILLE CHIMIQUE.....PRODUIT AQUEUX.

SECTION 02 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	Wt %	L.E.P.	# C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50, VOIE, ESPECE
CELLOSOLVANT BUTYLIQUE	5 - 10	25 ppm	111-76-2	490 mg/Kg PEAU LAPIN	450 ppm 1 HEURE RAT INHALATION
ETHOXYLATE DE PHENOL ALKYLE	1 - 5	Not Available	9016-45-9	2830 mg/kg PEAU LAPIN	NON DISPONIBLE

SECTION 03 : IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIES D'EXPOSITION

CONTACT AVEC LE PEAU.....IRRITATION, ROUGEUR LOCALE, POSSIBILITE DE BRULURES LEGERES.
 ABSORPTION PAR LA PEAU.....SANS OBJET.

INHALATION.....VOIR "EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE".

INHALATION CHRONIQUE.....L'INHALATION DE LA BRUINE PEUT CAUSER UNE IRRITATION AUX VOIES
 RESPIRATOIRES.

INGESTION.....PROVOQUERA UNE IRRITATION ET UNE INFLAMMATION DE LA BOUCHE, DE LA GORGE ET
 DE L'ESTOMAC.

CONTACT AVEC LES YEUX.....IRRITANT. LAVER IMMEDIATEMENT EN RAISON DES RISQUES DE LESIONS AUX TISSUS
 ET DE DOMMAGES PERMANENTS.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUE....VOIR "VOIES D'EXPOSITION"

EFFETS D'UNE EXPOSITION.....UN CONTACT PROLONGE OU REPETE AVEC LA PEAU PEUT CAUSER L'ASSECHEMENT DE LA
 CHRONIQUE PEAU ET DES GERURES. L'INHALATION DANS UN ESPACE RESTREINT, L'INGESTION
 ET L'ABSORPTION PEUVENT AVOIR DES EFFETS TOXIQUES.

SECTION 04 : PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX.....VERIFIER SI LA PERSONNE PORTE DES LENTILLES CORNEENNES ET LES LUI ENLEVER
 S'IL Y A LIEU. RINCER A GRANDE EAU IMMEDIATEMENT PENDANT AU MOINS 20
 MINUTES. CONSULTER UN MEDECIN.

CONTACT AVEC LA PEAU.....ENLEVER LES VETEMENTS CONTAMINES. LAVER LA PEAU AVEC DE L'EAU ET DE SAVON.
 CONSULTER UN MEDECIN SI L'IRRITATION EST PERSISTENTE.

INHALATION.....AMENER LA PERSONNE A L'AIR FRAIS. S'IL YA ARRET RESPIRATOIRE, UNE PERSONNE
 QUALIFIEE DEVRAIT ADMINISTRER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. CONSULTER UN
 MEDECIN.

PRODUIT : JIFFY

SECTION 04 : PREMIERS SOINS

INGESTION.....DILUER AVEC DE GRANDES QUANTITES D'EAU OU DE LAIT. NE PAS FAIRE VOMIR.
INFORMATION ADDITIONNELLE.....COMMUNIQUER AVEC LE CENTRE ANTIPOISON DE VOTRE REGION.

SECTION 05 : LUTTE CONTRE LES INCENDIES

INFLAMMABLE ?.....ININFLAMMABLE
SI OUI, DANS QUELLES.....SANS OBJET.
CONDITIONS
PROCÉDURES SPÉCIALES:.....LE PORT D'UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME EST REQUIS POUR LES
POMPIERS.UTILISER UNE EAU PULVERISÉE POUR REFROIDIR LES SURFACES EXPOSÉES
AU FEU ET PROTÉGER LE PERSONNEL.
POINT D'ÉCLAIR (C), MÉTHODE.....ININFLAMMABLE.
TEMPÉRATURE.....SANS OBJET
D'AUTO-INFLAMMATION
SEUIL MAXIMAL.....SANS OBJET
D'INFLAMMABILITÉ (% VOL)
SEUIL MINIMAL.....SANS OBJET
D'INFLAMMABILITÉ (% VOL)
MOYENS D'EXTINCTION.....UTILISER UN MATÉRIEL D'EXTINCTION POUR ISOLER L'INCENDIE.
PRODUITS DANGEREUX DE LA.....OXYDES DE CARBONE (CO,CO2).
COMBUSTION
SENSIBILITÉ AUX CHOCS.....SANS OBJET.
SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES.....SANS OBJET.
ELECTROSTATIQUES

SECTION 06 : DEVERSEMENTS ACCIDENTELS

FUITE / DEVERSEMENT.....EN CAS DE DEVERSEMENT MINEUR: ESSUYER LA SURFACE SOUILLEE. LAVÉ AVEC DE
L'EAU. EN CAS DE DEVERSEMENT MAJEUR: RAMASSER LA MATIÈRE REPENDUE POUR
ÉLIMINATION. ABSORBER LE RÉSIDU AVEC DU SABLE, OU AUTRE MATIÈRE ABSORBANT.
ÉVITER L'ÉCOULEMENT DANS LES DRAIN,LES EGOUTS, ET AUTRES VOIES D'EAU.

SECTION 07 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES DE MANUTENTION.....ÉVITER LE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX. MAINTENIR UNE BONNE HYGIÈNE
PERSONNELLE.
CONDITIONS D'ENTREPOSAGE.....NE PAS ENTREPOSER À UNE TEMPÉRATURE INFÉRIEURE À 5 C. NE PAS ENTREPOSER À
UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 49 C. GARDER LE CONTENANT FERMÉ ET HORS PORTÉE
DES ENFANTS ET ANIMAUX DOMESTIQUES QUAND IL N'EST PAS UTILISÉ.

SECTION 08 : CONTRÔLE DES EXPOSITIONS ET PROTECTION INDIVIDUELLE

EQUIPEMENT DE PROTECTION
YEUX / TYPE.....LUNETTES DE SÉCURITÉ POUR LA MANUTENTION DU CONCENTRÉ.
RESPIRATOIRE/TYPE.....AUCUNE REQUISSE SOUS CONDITION NORMALE.
GANTS/TYPE.....GANTS EN CAOUTCHOUC OU EN VINYLE POUR LE CONTACT PROLONGÉ OU RÉPÉTÉ AVEC
LE CONCENTRÉ.
VÊTEMENTS/TYPE.....SANS OBJET.
CHAUSSURES/TYPE.....BOTTES DE SÉCURITÉ SPÉCIFIQUES POUR LE LIEU DE TRAVAIL.
AUTRES/TYPE.....DOUCHE OCULAIRE ET DOUCHE DE SÉCURITÉ.
VENTILATION.....UNE VENTILATION NATURELLE SUFFIT EN CONDITION NORMALE.

PRODUIT : JIFFY

SECTION 09 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE.....LIQUIDE
ODEUR.....LÉGÈRE ODEUR.
DENSITÉ.....1.00 - 1.05
SEUIL DE L'ODEUR (ppm).....SANS OBJET
PRESSION DE VAPEUR.....SIMILAIRE A L'EAU
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1).....NON DISPONIBLE
TAUX D'ÉVAPORATION.....SEMBLABLE A L'EAU
POINT D'ÉBULLITION (deg C).....100 C
pH.....12 - 13
SOLUBILITÉ DANS L'EAU (%).....SOLUBLE
COEFFICIENT DE REPARTITION.....NON DISPONIBLE
EAU/HUILE
VOLATILITÉ (%).....> 85%
POINT DE CONGÉLATION.....0 C
POINT DE FUSION (deg C).....SANS OBJET
POIDS MOLECULAIRE.....SANS OBJET

SECTION 10 : STABILITÉ ET REACTIVITÉ

INCOMPATIBILITÉ.....SANS OBJET.
CONDITIONS DE REACTIVITÉ.....AUCUN(E).
PRODUITS DANGEREUX DE.....OXYDES DE CARBONE (CO,CO2).
DECOMPOSITION

SECTION 11 : RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ

LIMITÉ D'EXPOSITION AU PRODUIT...VOIR SECTION (2) INGREDIENTS DANGEREUX.
IRRITATION PAR LE PRODUIT.....LÉGÈRE.
CAPACITÉ DE SENSIBILISATION.....N'EST PAS UN SENSIBILISATEUR.
DU PRODUIT
CANCERIGENICITÉ DU PRODUIT.....AUCUN INGREDIENT NE FIGURE SUR LA LISTE DES MATIÈRES CANCERIGÈNES DU
NIOSH, DE L'IARC OU DE L'ACGIH.
TERATOGENÈSE.....AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET TERATOGENE NOCIF PREVU.
MUTAGÈNESE.....AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET MUTAGÈNES NOCIF PREVU.
EFFETS SUR LE SYSTÈME.....AUCUNE INFORMATION DISPONIBLE. AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA REPRODUCTIVITÉ
REPRODUCTEUR N'EST PREVU.
PRODUITS SYNERGIQUES.....SANS OBJET.

SECTION 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

ENVIRONNEMENT.....NON DISPONIBLE. DANGER POSSIBLE EN CAS D'INFILTRATION DES SOURCES D'EAU
POTABLE. LE PRODUIT A UN ASPECT INESTHÉTIQUE ET PEUT ÊTRE NUISIBLE. NE PAS
CONTAMINER LES EAUX DOMESTIQUES ET D'IRRIGATION, LES LACS, LES ÉTANGS, LES
RUISSEAUX ET LES RIVIÈRES.
BIODEGRADABILITÉ.....NON DISPONIBLE. LA PARTIE SOLVANT DU PRODUIT EST BIODEGRADABLE ET
S'ÉVAPORE RAPIDEMENT.

SECTION 13 : DÉCHETS

ÉLIMINATION DES DÉCHETS.....SELON LES RÉGLEMENTS MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX.

PRODUIT : JIFFY

SECTION 14 : TRANSPORT

CLASSIFICATION T.M.D.....NON REGLEMENTE.

SECTION 15 : REGLEMENTATION

CONFORMITE RPC.....CE PRODUIT A ETE CLASSE CONFORMEMENT AUX CRITERES DE DANGER ENONCES DANS
LE RPC, ET LA FICHE SIGNALÉTIQUE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS EXIGES
PAR LE RPC.

CLASSIFICATION SIMDUT.....CLASS D DIV.1 SUBDIV.B CLASSE E

SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

AVIS DU FABRICANT:.....L'INFORMATION SUR CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE EST FOURNIE SANS GARANTIE,
EXPRESSE OU IMPLICITE. L'INFORMATION FOURNIE EST BASEE SUR DES DONNEES
PRESENTEES PAR LES FABRICANTS OU DES SOURCES TECHNIQUES RECONNUES. BIEN
QUE L'ON CROIT QUE L'INFORMATION SOIT EXACTE, NOUS NE FAISONS AUCUNE
REPRESENTATION QUANT A SON EXACTITUDE NI SA SUFFISANCE.

URGENCE CANUTEC (613) 996-6666

BIEN QUE RENSEIGNEMENTS FOURNIS AUX PRESENTES SOIENT, A NOTRE CONNAISSANCE, JUSTE ET EXACTS, AUCUNE GARANTIE,
TACITE OU EXPRESSE, N'EST ACCORDEE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RENDEMENT D'UN PRODUIT. NOUS
N'ASSUMONS AUCUNE RESPONSABILITE POUR LES DOMMAGES ACCIDENTALES, CONSECUTIFS OU DIRECTS, QUELS QU'ILS SOIENT
ET QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, Y COMPRIS LA NEGLIGENCE. RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ETRE ENTERPRETE COMME
UNE RECOMMANDATION A UTILISER UN PRODUIT QUI CONTREVIENT A UN BREVETS.